



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



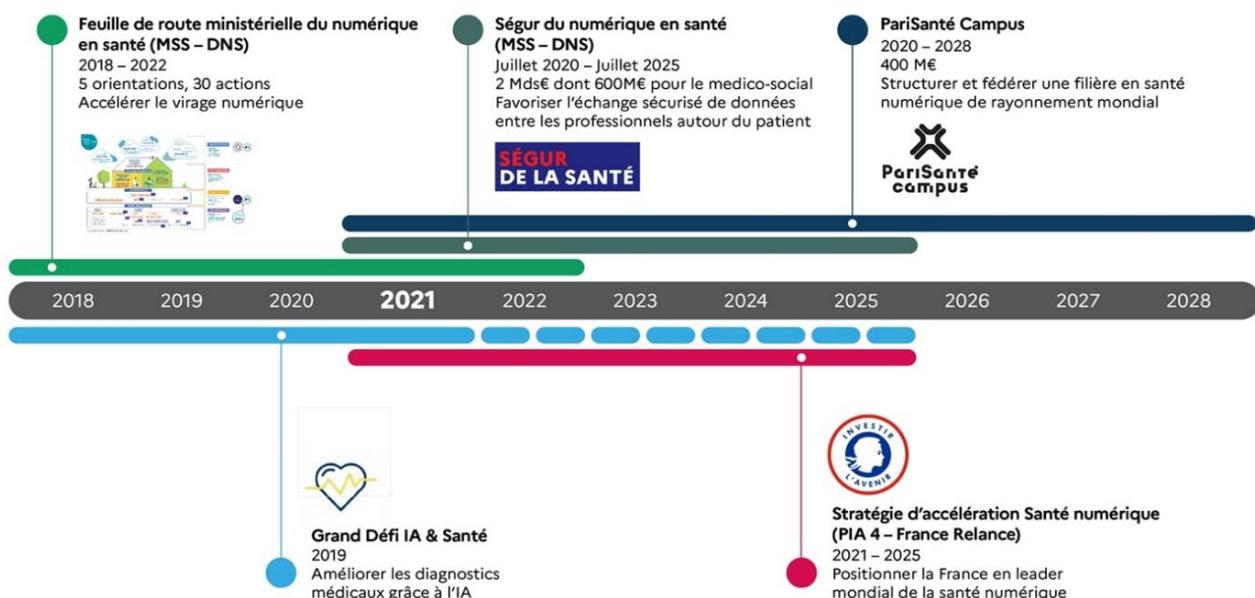
Communiqué de presse  
2 février 2022

## INVESTIR LA FRANCE DE 2030 : OUVERTURE DE L'APPEL À PROJETS CONCOURS D'INNOVATION « I-NOV », THEMATIQUE SANTE



**LA STRATEGIE D'ACCELERATION « SANTE NUMERIQUE » ACCOMPAGNE LE DEVELOPPEMENT D'INNOVATIONS. ENTREPRENEURS, START-UPS, PME DE LA SANTE NUMERIQUE, LE CONCOURS I-NOV EST FAIT POUR VOUS !**

La stratégie d'accélération « Santé numérique », annoncée par le Président de la République lors du Conseil stratégique des industries de santé (CSIS) le 29 juin, est dotée de 650 M€, provenant notamment du Programme d'investissements d'avenir (PIA), pour le développement, l'expérimentation et la validation des outils numériques pour une médecine 5P (personnalisée, préventive, prédictive, participative et des preuves). Plusieurs plans gouvernementaux ont été mis en place pour anticiper l'avenir et consolider une filière en forte croissance :



PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS  
D'AVENIR OPÉRÉ POUR  
LE COMPTE DE L'ÉTAT PAR :



Afin de dynamiser et d'accompagner la maturation des innovations en France, trois actions de la stratégie se concrétisent à travers le guichet « concours d'innovation – i-Nov » :

- Renforcer les [aides à l'innovation](#) ciblées sur les nouveaux usages numériques ;
- Développer des services [de téléconsultation/télésanté accessibles aux personnes en situation de handicap](#) ;
- Soutenir le développement d'une [filière d'excellence de l'imagerie en France](#).

Le « **Concours d'innovation – i-Nov** », qui contient une thématique « Santé », s'adresse à l'écosystème des startups et des PME porteuses de projets au stade de la recherche et du développement.

## **UN APPEL À PROJETS AMBITIEUX ET RÉCURRENT**

Ce concours d'excellence est dédié aux projets innovants mono-partenaires portés par des startups et PME et conduisant à favoriser l'émergence accélérée d'entreprises leaders dans leur domaine pouvant prétendre notamment à une envergure mondiale.

Cet appel à projets a pour objectif d'identifier et de soutenir des projets présentant des innovations (de rupture ou incrémentales) **significatives en termes de produit ou d'usage**. Les porteurs pourront postuler à cet appel pour des coûts totaux du projet compris entre 1 M€ et 5 M€ et dont la durée est comprise entre 12 et 36 mois.

Dans le cadre de la stratégie d'accélération « santé numérique », une attention particulière sera portée par le jury aux projets couvrant les thèmes suivants<sup>1</sup> :

- imagerie interventionnelle ;
- dispositifs médicaux de thérapie numériques ou connectés ;
- solutions numériques de santé mentale ;
- solutions de télésanté accessibles aux personnes en situation de handicap.

L'appel à projets est ouvert du 19 janvier au 22 mars 2022. À l'issue d'une phase de pré-sélection, des auditions se tiendront la semaine du 9 mai 2022. L'annonce des lauréats est prévue en juillet 2022.

Le périmètre précis de chacune des thématiques est décrit dans le cahier des charges, opéré par Bpifrance et l'ADEME.

**Plus d'informations sur le cahier des charges :**

<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-concours-dinnovation-i-nov>

---

<sup>1</sup> Sans pour autant s'y limiter

## Contacts presse

---

**Coordinateur interministériel de la stratégie  
d'accélération santé numérique**  
[france-relance@sante.gouv.fr](mailto:france-relance@sante.gouv.fr)

**Secrétariat général pour l'investissement**  
01 42 75 64 58  
[presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)

---

**ADEME**  
01 58 47 81 28  
[ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com)

**Bpifrance**  
01 41 79 85 38  
[laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr](mailto:laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr)

---

### À propos du Programme d'investissements d'avenir

Le plan d'investissement France 2030 :

- **Traduit une double ambition audacieuse** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence.
- **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via une procédure ouverte, exigeante et sélective pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat, dans la continuité des Programmes d'investissements d'avenir et du plan France Relance.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre.

Plus d'informations sur : [www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi](http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi) @SGPI\_avenir

### A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'informations sur : <http://www.bpifrance.fr> @Bpifrancepresse

### A propos de l'ADEME

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Plus d'informations sur : <http://www.ademe.fr> @ademe